

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 07 AVRIL 2026**

Le sept avril deux mille vingt-six à vingt heures trente minutes le Conseil Municipal régulièrement convoqué le trente et un mars deux mille vingt-six, s'est réuni en nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Madame Marie-Ange CAZALA-CROUTZET, Maire.

PRÉSENTS : Mme CAZALA-CROUTZET Marie-Ange, M. DELOT Philippe, Mme DARETS Marie-Pierre, M. BALASQUE Didier, M. MICHONNET Jean-Luc, Mme GUITARD Véronique, M. SORET Jean-Michel, Mme LABAT Gabrielle, Mme LACOSTE Hélène, Mme GUÉRAÇAGUE Isabelle, Mme TOUZET Virginie, Mme MARRACQ Véronique, M. SAPALLY Benoît, Mme DANASTAS Elisa.

REPRÉSENTÉS : Mme GARROCQ Anne-Marie (pouvoir à M. DELOT Philippe), M. CHOQUET Joël (pouvoir à Mme GUITARD Véronique), M. COURADET Sébastien (pouvoir à Mme DARETS Marie-Pierre), M. VIGNAU-ESPINE Jérôme (pouvoir à Mme TOUZET Virginie), M. SY Baba (pouvoir à M. SAPALLY Benoît).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. DELOT Philippe.

Délibération n°35-04-26 : Forêt communale - Convention de mise à disposition de bois façonnés bord de route à l'ONF

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire au sujet du projet de commercialisation en vente et exploitation.

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

- DECIDE d'exploiter à l'entreprise la coupe de la parcelle 21 de numéros d'états d'assiette E26001316 et d'en commercialiser les produits en tant que bois façonnés.

- DEMANDE à l'ONF de pouvoir bénéficier conformément aux articles L214-7 et L214-8 du code forestier, de la formule "Assistance Technique à Donneur d'Ordre".

L'ONF, maître d'ouvrage de l'opération, est chargé de mettre en vente les bois bord de route puis de reverser à la commune le produit de la vente des frais de gestion (1% du montant des ventes en contrat d'approvisionnement).

- AUTORISE Madame la Maire à signer la convention organisant l'intervention de l'ONF en vue de l'exploitation des bois ainsi que ses potentiels avenants.

Ainsi fait et délibéré à Bénéjacq, les jours mois et an que dessus et ont signé les membres,

Pour extrait conforme,

**Le Secrétaire de séance,
Philippe Delot**



**La Maire,
Marie-Ange Cazala-Crouzet**

